



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022

### COMPTE-RENDU

---

- **Ouverture de la rencontre**  
Ouverture de la rencontre à 18h00
- **Mot de bienvenue de la direction et du président**
- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- **Désignation d'un(e)secrétaire d'assemblée, d'un(e)président(e) d'élection.**  
Proposition :  
Nathalie Perrault (responsable du service de garde) pour le rôle de présidente d'élection  
Maude Giard (parent) pour le rôle de secrétaire  
  
Proposé par M. Tony Narvaez (parent)  
Secondé par Mme Lexe Valton (parent)
- **Présentation des obligations du conseil et des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents (OPP)et du comité des usagers du service de garde.**
- **Bilan des activités de l'OPP**  
Mme Giard et Mme Cyr font la présentation du bilan des activités de l'OPP pour l'année 2021-2022, entre autres l'organisation d'un concours d'écriture pour tous les élèves en lien avec le projet éducatif, le renouvellement de 2 campagnes de financement Hamster et Colle à moi.
- **Rapport annuel du Conseil d'établissement**  
M. Tobal nous présente les différents accomplissements et réalisations du conseil d'établissement pour l'année 2021-2022.
- **Nouvelles de l'école**  
Mme Groslier-Cauchy présente les chiffres de la clientèle scolaire : 338 élèves. Ce chiffre est extrêmement bas en comparaison aux dernières années, ce qui risque d'avoir un impact sur les ressources financières et humaines de l'école. Elle nous fait part également des dernières nouvelles de l'école, entre autres :
  - a. le projet éducatif qui sera discuté et élaboré au cours de l'année scolaire 2022-2023 ;
  - b. le retour d'une exposition thématique annuelle et d'un projet d'arts visuels dans l'école ;
  - c. l'utilisation du canevas de planification au service de garde en lien avec la nouvelle plateforme par toutes les éducatrices. Ce canevas sera affiché sur le babillard. Des parents demandent qu'il soit aussi diffusé par courriel ;
  - d. le virage numérique pour la procédure de déclaration des absences et des retards par les parents via le portail Mozaik ;
  - e. la désir de devenir une école écoresponsable : compostage, recyclage et boîte à lunch durable
  - f. la poursuite de la collaboration avec l'offre de repas de *La Cantine pour tous* ;
  - g. la poursuite du chantier de réhabilitation des annexes.
- **Adoption de la procédure d'élection**  
  
Deux membres sortants (Hugo Tobal et Lexe Valton)  
Deux postes à combler pour un mandat de 2 ans  
  
Proposition de vote à main levée ou par bulletin papier  
Majorité de parents pour les votes par bulletin papier  
  
Procédure par bulletin papier :  
Chaque parent reçoit deux bulletins de vote et écrit un nom sur chacun parmi les candidats.  
Le parent qui obtient le plus grand nombre de votes obtient le premier poste.  
Le parent qui obtient le plus deuxième plus grand nombre de votes obtient le deuxième poste
- **Élections**

Parents qui se proposent pour les postes :

- Hugo Tobal (parent de Victoria, 6<sup>e</sup> année, et Valeria, 5<sup>e</sup> année)
- Marie-Ève Cadieux (parent de Léo, 5<sup>e</sup> année)
- Lexe Valton (parent de Rose, 2<sup>e</sup> année, et Jade, maternelle 5 ans)
- Celine Zanlonghi (parent de Victor, maternelle 5 ans)
- Tony Narvaez (parent de Sonia, 1<sup>re</sup> année)

Premier tour de vote :

- Hugo Tobal = 17 votes
- Marie-Ève Cadieux = 6 votes
- Lexe Valton = 6 votes
- Celine Zanlonghi = 4 votes
- Tony Narvaez = 4 votes

Hugo Tobal est élu pour un poste sur le conseil d'établissement

Les deux personnes suivantes étant à égalité, un autre tour de vote est prévu entre les deux parents ayant obtenu l'égalité.

Deuxième tour de vote :

- Marie-Ève Cadieux = 10 votes
- Lexe Valton = 6 votes

Marie-Ève Cadieux est élue pour un poste sur le conseil d'établissement.

Le premier poste de substitut est offert à Mme Lexe Valton

Un tour de vote entre les deux autres parents est tenu afin de déterminer le deuxième poste de substitut

Tour de vote pour les substituts :

- Celine Zanlonghi = 9 votes
- Tony Narvaez = 6 votes

Celine Zanlonghi obtient le deuxième poste de substitut

- **Nouveaux membres du conseil d'établissement (CÉ)-2 membres CÉ/substituts**

Résultats :

Deux parents élus au conseil d'établissement

- Hugo Tobal
- Marie-Ève Cadieux

Deux parents élus comme substitut au conseil d'établissement

- Lexe Valton
- Celine Zanlonghi

- **Délégué au comité central de parents (1 membre du CÉ)**

Hugo Tobal se propose

Il est élu par acclamation

- **OPP**

Les parents confirment leur intérêt pour la création d'un OPP

Claudine Cyr propose la création d'un OPP

Maude Giard seconde

Plusieurs parents donnent leur nom pour faire partie de l'OPP ou pour être bénévole ponctuellement

- **Comité des usagers du service de garde**

Lexe Valton propose la création d'un comité des usagers du service de garde

Geneviève Gravel seconde

Les parents intéressés à se joindre au comité se présentent :

- Mme Lexe Valton (parent de Rose, 2<sup>e</sup> année, et Jade, maternelle)
- Mme Celine Zanlonghi (parent de Victor, maternelle)
- M. Renaud (parent de Éloi, 3<sup>e</sup> année, et Sacha, maternelle)

- **Période de questions**

Aucune question

- **Levée de l'assemblée**  
Levée de la rencontre à 19h15

---

Signature du Président du CÉ  
M. Hugo Tobal

---

Signature de la direction  
Mme Fabienne Groslier-Cauchy